

2017 - 02 ORTHOPHONIE PEDIATRIQUE ET PSYCHOMETRIE

FORMATION DE :
Laurent LESECQ, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 15/02/2017 de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

Le 16/02/2017 de 8:30 à 12:30 et de 13:30 à 17:00

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2017, mais il est également possible de participer à la partie présentielle de la formation en modalité non DPC

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Programme mixte annuel

Orientation(s) :

L'intervention orthophonique dans les troubles développementaux de l'enfant :

Méthode(s) :
Analyse des pratiques
Approche pédagogique et cognitive

Objectifs pédagogiques de la formation :

Jour 1 : De la déficience mentale à la précocité intellectuelle : Interprétation des tests psychométriques en orthophonie.

Si les orthophonistes ont souvent des relations professionnelles privilégiées avec les psychologues - qu'ils soient cliniciens ou à compétence neuropsychologique - il n'est pourtant pas toujours aisé pour eux de tirer les informations pertinentes pouvant les aider, tant au niveau du diagnostic orthophonique que de la rééducation. En effet, la connaissance des orthophonistes de la psychométrie est le plus souvent empirique, avec une vue d'ensemble approximative et quelques idées reçues.

L'objectif de cette journée de formation est donc de permettre aux orthophonistes de prendre connaissance de

FORMATION SDORMP FORM

l'historique de la psychométrie (des précurseurs à nos jours), de passer en revue les différents tests, d'apprendre à en tirer les informations permettant d'en extraire entre autre les marqueurs de troubles spécifiques. Nous nous intéresserons ensuite aux singularités de la déficience mentale et de la précocité intellectuelle, aussi bien d'un point de vue général

qu'au niveau de la nature de leurs troubles du langage. Viendra ensuite le temps de s'interroger sur le concept d'intelligence versus celui d'intelligences multiples et des limites de la psychométrie.

De manière pratique, cette formation comportera deux ateliers pédagogiques :

- Des études de cas avec bilans orthophoniques et psychométriques pour se familiariser avec les corrélations précédemment évoquées.
- Des profils psychométriques bruts afin de mettre en oeuvre les connaissances acquises au cours de la journée pour les interpréter.

Jour 2 : Le bilan psychométrique, une aide au diagnostic ...

La participation antérieure à la 1re journée de formation intitulée « orthophonie pédiatrique et psychométrie partie 1 » est un préalable indispensable à cette formation.

Lors de la journée précédente, les stagiaires se sont familiarisés avec le bilan psychométrique au travers de la présentation de son historique, de ses limites et de ce pour quoi il est fait : une évaluation de l'adaptation scolaire.

Cette formation « partie 2 », suite logique de la précédente a pour but de préciser et d'approfondir l'apport qualitatif de la psychométrie dans l'établissement du diagnostic orthophonique. Nous aborderons aussi la sémiologie orthophonique au travers des différents troubles des apprentissages qu'ils soient comorbides ou isolés.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Questionnaires avec retours du formateur aux stagiaires

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Power point, support papier, vidéos, atelier

Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction seront envoyés par mail et devront être complétés en ligne dans le délai imparti.

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la

formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Questionnaire d'évaluation des pratiques pré formation - Étape 1 - 23/01/2017 :

Questionnaire pré formation

Orthophonie pédiatrique et psychométrie - Étape 2 - le 15/02/2017, 1ère ½ journée de 8:30 à 12:30 :

Historique de la psychométrie.

Les classifications internationales des troubles des apprentissages (CIM 10/ DSM IV).

Présentation des tests suivants : K-ABC, WPPSI, WISC, Progressives Matrices de Raven... Observation détaillée du WISC IV et de sa grille de cotation, test le plus utilisé en pédiatrie.

Le facteur « g ».

Présentation de profil type : DL-DO, dysphasie, TDAH, déficience, précocité...

Atelier n°1. Etudes de cas de pathologies pédiatriques diverses avec bilan orthophonique, psychométrique et diagnostic final.

Orthophonie pédiatrique et psychométrie - Étape 2 - le 15/02/2017, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

Atelier n°2. Présentation de profils psychométriques bruts et mise en œuvre des connaissances acquises par les participants pour en tirer des informations pertinentes.

Singularités générales et orthophoniques de la déficience mentale et de la précocité intellectuelle.

Limites de la psychométrie.

Concept d'intelligences multiples.

L'intelligence émotionnelle. Abord du mindfulness.

Questions. Suggestions bibliographiques.

Orthophonie pédiatrique et psychométrie - Étape 2 - le 16/02/2017, 1ère ½ journée de 8:30 à 12:30 :

Bref rappel de la partie 1 :

Les tests psychométriques les plus utilisés: qu'évaluent-ils ?

Le WISC IV: revue détaillée de chaque épreuve et corrélations avec les épreuves orthophoniques, principe du recoupement avec les épreuves du bilan orthophonique.

Les indices facteur G...

Quels profils psychométriques évocateurs de quels troubles?

Le screening dans le diagnostic orthophonique : les comorbidités, un diagnostic complexe à toujours envisager (QI faible versus déficience mentale).

Atelier:

A partir des bilans psychométriques apportés par les stagiaires (ou fournis par mes soins par défaut), nous mettrons en application les connaissances acquises au cours de ces deux journées: diagnostic et diagnostic différentiel.

FORMATION SDORMP FORM

Orthophonie pédiatrique et psychométrie - Étape 2 - le 16/02/2017, 2nde ½ journée de 13:30 à 17:00 :

La sémiologie orthophonique.

Les marqueurs de troubles spécifiques: retard ou déviance?

Proposition d'un arbre décisionnel pour le diagnostic des TSL.

Les troubles non verbaux:

- Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH).

Définition, symptomatologie, critères d'inclusion.

- Syndrome dysexécutif.

Définition, symptomatologie, critères d'inclusion.

- Le trouble anxieux.

Définition, symptomatologie, critères d'inclusion.

- Le Trouble d'Acquisition de la Coordination motrice (TAC)/ la dyspraxie.

Définition, symptomatologie, critères d'inclusion.

Questionnaire de connaissances post formation - Étape 3 - 10/03/2017 :

Questionnaire post-formation

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 15 heures.

Coût de la formation : 340,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 25

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme OGDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :



FORMATION SDORMP FORM

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2017.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.